

## → le conte au jeu des frontières

Ce colloque, organisé par l'Institut International Charles Perrault, qui s'est tenu à la BnF les 13 et 14 mars, avait pour ambition de s'intéresser « aux modes de transmission, à l'ouverture internationale et aux formes de convivialité suscitées par la voix des conteurs. » Voilà une belle promesse !

Des frontières, il a fréquemment été question tout au long de ce colloque ; frontières entre l'oral et l'écrit, entre imaginaire et réalité sociale, entre les langues, entre littérature et conte, etc.

Pour aborder de manière précise le principe de la frontière, il est nécessaire de définir les territoires ou les domaines qu'elle sépare. De fait, les interventions les plus marquantes durant ces deux journées furent celles qui, ayant bien délimité les différents domaines, ont abordé les points de passage qui permettent de rendre les frontières poreuses.

André Miquel et Jamel Eddine Bencheikh ont apporté un regard expert sur les contes des *Mille et une nuits*.

Le premier, dans une intervention d'une précision et d'une concision appréciables dans un contexte où certains ne parviennent pas à s'adapter aux contraintes de temps et d'attention du public, a tenté, à travers trois récits, de montrer le lien existant entre la fiction et le contexte social et politique de l'époque où l'œuvre a été écrite : « La littérature du conte naît dans un contexte d'enseignement... Tous les contes des *Mille et une nuits* ne sont pas liés à une morale ». À l'aide de trois exemples, André Miquel tente de mettre en évidence une lecture où des éléments du fonctionnement de la société arabe de l'époque sont directement liés au récit. Où l'on découvre, par exemple, que le récit de Sindbâd dit « le marin » fonctionne comme un « vademecum du commerçant », une forme enjolivée d'un guide du commerçant. Ce même récit est aussi présenté comme un « bréviaire », un code moral du marchand qui se doit de gagner de l'argent puis de redistribuer cet argent aux pauvres. Sindbâd est donc un marin bien malgré lui mais il est certainement et avant tout un commerçant.

Frontière donc entre fiction et réalité qui sont imbriquées l'une dans l'autre et dont chacune permet d'éclairer la lecture de l'autre.

Jamel Eddine Bencheikh, avec le verbe fleuri et irrévrencieux qu'on lui connaît, voit dans *Les Mille et une nuits* « un espace où la parole se réinvente sans cesse, cette œuvre est donc incontrôlable ». C'est un texte littéraire qui a donc les caractéristiques du conte oral. Une première frontière vient s'imposer là entre littérature savante et littérature populaire ; *Les Mille et une*

*nuits* relevant plutôt de la deuxième catégorie puisque cette œuvre est en opposition avec une culture très normalisée : « *Les Mille et une nuits* dérangent ». À l'aide d'exemples, il met en avant les diverses lectures possibles de ces textes selon les époques : « Dès lors que nous changeons d'éclairage, ces contes sont un miroir pour regarder les sociétés arabo-musulmanes aujourd'hui. »

Dans les contes animaliers des *Mille et une nuits* où « les animaux dénoncent en permanence le Fils d'Adam (l'homme) », il est possible d'établir un parallélisme entre les animaux maltraités et les portefaix qui sont au plus bas de l'échelle sociale. Là une autre frontière est mise en évidence, celle qui sépare les puissants et les riches d'une part et les pauvres d'autre part.

Frontières entre fiction et réalité sociale donc, entre littérature savante et littérature populaire puisque revisitée selon des paramètres qui évoluent dans le temps.

Autre communication remarquable, celle de Jean-Michel Doulet, autour du changelin : les contes dans lesquels des enfants surnaturels sont substitués aux enfants des hommes. Après un exposé très précis des différents éléments récurrents dans les variantes qui mettent en scène ce type de substitution et des caractéristiques des divers motifs, Jean-Michel Doulet insiste sur le « brouillage » des frontières : « On n'a pas pris ces récits pour ce qu'ils étaient » Ces récits relèvent plutôt des croyances populaires. Ces contes présentent un lien inquiétant avec certains faits divers répertoriés jusqu'à une époque très récente où une mère dont l'enfant présente des symptômes de maladie ou d'anomalie, tente de l'abandonner et/ou de le tuer, pensant ou prétextant qu'il s'agit d'un changelin. Le berceau constitue en lui-même une frontière entre deux mondes : le sein de la mère et l'espace d'altérité, il est ainsi « un lieu mal famé exposé aux démons ».

Cette intervention apporte un éclairage nouveau sur ce type de contes et permet de passer la frontière entre fiction et pratiques populaires, entre conte et fait divers.

Le conte littéraire, celui de la culture savante a été au centre de nombreuses communications.

Les contes de Perrault ou du Cabinet des fées étaient à plusieurs reprises à l'honneur, depuis le conte « Les fées » abordé par Claude de la Genardière d'un point de vue psychanalytique (avec une analyse qui reste à discuter sur le corps des femmes) jusqu'à la traduction des contes de Perrault en roumain et aux problèmes



## le conte au jeu des frontières

posés par les choix des traducteurs : simplification, adaptation, appauvrissement de la langue, etc. À propos de ces travers soulignés par M. Constantinescu, Evelyne Cevin, intervenant de la salle, fait remarquer que les mêmes procédés sont courants dans l'édition jeunesse de ces mêmes contes. À méditer.

Ces mêmes contes littéraires français apparaissent parfois de manière saugrenue ; dans l'intervention de M-A Thirard par exemple. Les romans de gare, du genre Harlequin, édités à Abidjan, sont présentés comme des contes modernes où la Mercedes fait office de citrouille, le chef d'entreprise fortuné de prince charmant (sic !) etc. Et si la version française de ces romans « ready made » n'est pas une littérature digne de ce nom, celle de Côte d'Ivoire est quasi présentée comme un progrès pour les femmes puisqu'elles y sont représentées « émancipées ». Confusion des genres et des géographies ? Les quelques exemples donnés par l'intervenante sont chargés d'un colonialisme qui pose question : l'homme idéal a une peau couleur « pain d'épice » par exemple. On ne peut que s'interroger sur la méthode d'investigation qui permet de mettre en parallèle une littérature « facile » et commerciale ivoirienne avec les contes de fées français : ou bien l'axe de comparaison est géographique et on met en relation ces romans avec les contes ivoiriens ou bien on choisit l'axe du genre et on compare ce qui est comparable, c'est-à-dire ces romans avec leur équivalent dans d'autres cultures.

Une autre approche du conte dit « africain » n'a guère permis de mieux définir les frontières ou de clarifier les pistes puisqu'il s'agissait d'aborder le thème de la ruse dans les « contes africains francophones » (sic !) à travers un corpus édité en français, destiné à l'enseignement de la lecture du français. Dans cette communication, les langues des autochtones sont présentées comme des dialectes. Trouver l'intrus !

Certaines communications ont abordé le conte oral. Les collecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle étaient à l'honneur dans la contribution de Catherine Vellay-Valentin qui a soulevé une importante polémique. Les formules d'ouverture et ses fonctions dans la communication de Thierry Charnay, la mort en Afrique et en Europe : une simple énumération de différentes occurrences dans quelques récits.

Quant au conte vivant, c'est-à-dire à travers la voix du conteur, seul passeur de frontière, il a singulièrement manqué.

Car, même si de temps en temps un conteur ou une

conteuse a apporté sa contribution en racontant<sup>1</sup>, ces deux jours de colloque, de par leur organisation même, soulèvent une question majeure : pourquoi le conte ? et quel conte ? Il n'a pas été une seule fois question du conteur face à un auditoire, ici ou ailleurs, aucune mention des choix artistiques actuels, des publics concernés, des formes contemporaines de l'oralité, des répertoires, de la transmission, etc. Quand nous savons que quelque trois mille personnes se réclament de cette profession aujourd'hui en France, il est légitime de s'en étonner et de déplorer que ces deux jours aient finalement laissé l'irritante impression d'une célébration entre universitaires où les conteurs faisaient figure d'alibi, voire de caution.

La frontière entre théoriciens et artistes de terrain est sans doute très tenace et ce colloque n'a pas ouvert des points de passage. Et pourtant... le conte est bel et bien vivant, il échappe fort heureusement souvent aux formes écrites et prend des formes et des chemins de traverse innombrables. C'est peut-être pour cela qu'il semble difficile à aborder tel qu'il est, ici et maintenant ?

À suivre...

**Praline Gay-Para**  
conteuse

1. On retiendra le formidable spectacle de Muriel Bloch avec deux musiciens autour d'un récit fondateur cubain, dans des conditions techniques plus que déplorables.